

LA POLITIQUE GENERALE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE



**PARTENAIRE
OFFICIEL**



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

SOLIDARITE
des gens de mer

AUTHENTICITE
de la navigation à voile

CONQUETE
de la performance

INITIATION
pour tous les publics

TRANSMISSION DES VALEURS



LA FFVOILE, C'EST TOUTE LA VOILE

LA VOILE SOUS TOUTES SES FORMES, SUR TOUS LES SUPPORTS

POUR TOUS LES PUBLICS

Projet 2013-2020
[2]

Table des matières

RESUME	5
<i>LA VOILE, UNE ACTIVITE REELLEMENT ACCESSIBLE A TOUS</i>	5
<i>LA FFVOILE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES</i>	5
<i>LA VOILE ACTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</i>	5
<i>LA FFVOILE AU SERVICE DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE</i>	6
INTRODUCTION	7
<i>LE SPORT DE COMPETITION ET LA PERFORMANCE</i> :	7
<i>L'APPRENTISSAGE ET LES PRATIQUES LUDIQUES</i> :.....	7
1- Bilan	8
1.1 <i>L'HISTOIRE D'UNE INTEGRATION REUSSIE DE TOUTE LA VOILE</i>	8
1.2 <i>LA FFVOILE EN QUELQUES CHIFFRES (ETAT DES LIEUX 2012)</i>	8
2. LES PERSPECTIVES	11
<i>LA VOILE DE COMPETITION ET DE PERFORMANCE</i>	11
<i>L'APPRENTISSAGE ET LA PLAISANCE</i>	11
2.1 – <i>Les objectifs liés aux deux missions fondamentales de la FFVoile</i>	11
2.1.1 – <i>Pour la voile en club, la compétition et la performance</i>	11

2.1.2 - Pour l'apprentissage, l'école de sport et la plaisance	12
2.2 - Les contributions volontaires de la FFVoile : santé, écologie, social, économie et éducation citoyenne.....	13
2.2.1 Contribution à la santé.	13
2.2.2 Contribution écologique.....	13
2.2.3 - Contribution sociale.....	13
2.2.4 - Contribution économique.	14
2.2.5 - Contribution à l'éducation citoyenne.	14
3. LES STRATEGIES.....	16
3.1 La stratégie globale.....	16
3.1.1 - Améliorer les compétences de l'encadrement :.....	17
3.1.2 - Instaurer une structuration durable et équilibrée :	17
3.1.3 - Instaurer des relations nationales pérennes :	18
3.1.4 - Participer activement aux instances internationales :.....	18
3.2 La stratégie déclinée pour les deux missions fondamentales de la FFVoile	18
3.2.1 – La stratégie pour les pratiques en club, la compétition et la performance.....	19
3.2.2 – La stratégie pour le développement de l'apprentissage, de l'école de sport et de la plaisance.	20
Conclusion	22

RESUME

LA VOILE, UNE ACTIVITE REELLEMENT ACCESSIBLE A TOUS

Dépassant l'image historique d'un sport élitiste, la Fédération Française de Voile (FFVoile) a réussi ces trente dernières années à rendre l'initiation à la voile accessible au plus grand nombre, grâce à un investissement technique, didactique et économique. Ainsi, la voile se pratique désormais en France sur tous les supports, en solitaire, en équipage, en voile légère (planche à voile, kiteboard, dériveur, catamaran de sport), en voiliers habitables (croiseur, voiliers de course côtière et au large), en modélisme et plus récemment, en pratiques virtuelles sur Internet comme pour le Vendée-Globe.

Le millier de clubs aujourd'hui affiliés à la FFVoile accueillent chaque année sur l'ensemble du territoire français, métropolitain et d'outre-mer, près de 800 000 pratiquants de tout âge et de toutes conditions : enfants et personnes âgées, sportifs et personnes à mobilité réduite, propriétaires et simples adhérents, publics touristiques et publics scolaires. Pour y parvenir, la Fédération préconise de mêler les apports des pédagogies actives aux apprentissages fondamentaux en adaptant les matériels et l'organisation des navigations aux exigences d'une découverte active et sécurisée. La démarche d'enseignement de la Fédération tient compte des aspirations des pratiquants : découverte du milieu nautique, recherche de sensation (par exemple "glisse") ou compétition.

LA FFVOILE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Accessible à tous, l'apprentissage de la voile développé au sein des clubs et établissements affiliés à la FFVoile constitue un formidable vecteur d'éducation à la responsabilité et à la solidarité. La pratique de la voile est également un constant mélange d'effort physique et de finesse sensitive, d'adaptation à la nature et d'usage de technologies modernes, de lutte contre le stress et de bénéfices d'un effort physique maîtrisé en pleine nature. Pratiquée en équipage, la voile reste un vecteur puissant d'intégration sociale. Pratiquée en compétition, la voile permet un apprentissage citoyen du fait d'un rapport singulier des compétiteurs au système des règles internationales de course à la voile : il s'agit des possibilités d'auto-arbitrage et de recours normé contre les décisions d'arbitrage, basé sur l'établissement des faits et le rappel à la règle, produisant une jurisprudence d'interprétation et au-delà, un véritable apprentissage des principes d'établissement des règles de vie en communauté.

Dans le domaine du sport de haut niveau et de sa gestion comme dans celui de l'accessibilité au plus grand nombre, en particulier aux plus défavorisés de nos concitoyens, la voile offre une opportunité de parfaite visibilité des résultats de l'effort public dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la solidarité, de la citoyenneté, de l'intégration sociale et du développement durable. La recherche d'excellence dans ces domaines gagne à s'appuyer à la fois sur la bonne santé structurelle et organisationnelle de la Fédération et sur sa capacité à optimiser les moyens mis à sa disposition pour atteindre des objectifs fixés contractuellement.

LA VOILE ACTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La FFVOILE au travers de son réseau de clubs, incluant les écoles de voile et de croisière, les écoles de sport et les points de location, constitue le premier réseau organisé d'employeurs du secteur de la prestation de services nautiques en France.

Ce secteur, en réponse à une demande toujours plus importante de pratique des sports nautiques des populations française et Européennes, s'est beaucoup développé en quelques décennies. Ce développement a généré un nouveau secteur économique du monde maritime représentant pour les seuls clubs de la FFVoile près de 3 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé

Projet 2013-2020

[5]

de plus de 150 millions d'euros, de nombreux clubs de la FFVoile étant aujourd'hui devenus l'un des tous premiers employeurs privés de leur commune. Par ailleurs, les effets induits de ce développement ont d'importantes retombées sur l'industrie nautique française, en particulier dans le secteur de la voile et du nautisme léger où les achats des Ecoles Françaises de Voile et des clubs représentent une part majoritaire (environ 80%) de la vente de ce type de matériel en France.

Pour les entreprises, la pratique de la voile se révèle un formidable vecteur de formation à la responsabilité, à la solidarité et à l'esprit d'équipe. Dans la recherche de performance industrielle, artisanale ou tertiaire, la voile développe la persévérance et le dépassement de soi, sublime la valeur de l'effort et du travail collectif. C'est un sport respectueux de l'environnement, de l'éthique sportive et de la personne. Les secteurs d'activité où la performance économique résulte d'un mélange d'adaptation et d'anticipation, d'aventure et de rigueur, de maîtrise et de dépassement, trouveront dans la pratique organisée de la voile un support original de formation des salariés et des managers d'entreprise.

Les valeurs de solidarité et d'authenticité se concrétisent dans les exemples d'assistance en course au large, de sportifs se dérouterant de leur objectif de performance pour porter secours à un concurrent en détresse. Les entreprises peuvent s'associer de diverses manières à cet objectif d'excellence (partenariat, mécénat, soutien, fourniture de biens et de services...). Appartenir à la FFVoile ou la soutenir, c'est adhérer à ces valeurs sportives et humaines.

LA FFVOILE AU SERVICE DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE

Le sport de la voile dispose de deux vitrines internationales majeures : d'une part les jeux olympiques avec 10 séries et les jeux paralympiques avec 3 séries, d'autre part les circuits mondiaux fortement médiatisés comme la coupe de l'America, les grandes courses transocéaniques à la voile et les grands circuits mondiaux de "funboard" et de "match racing". Portée aux performances du plus haut niveau, la compétition en voile est un défi mêlant les qualités humaines hors pair de ses champions à la haute technologie des matériels utilisés.

Par ailleurs, la consolidation de la position française au sein des instances internationales de la voile (ISAF - fédération internationale de voile, EUROSAF – fédération européenne de voile) constitue un double enjeu de représentation nationale et d'influence dans les décisions sportives.

Enfin, l'accueil d'épreuves internationales sur le territoire français, avec une priorité aux épreuves récurrentes (étapes de la Sailing World Cup et de l'European Sailing Cup) qui marquent la notoriété d'un pays.

Le sport de la voile constitue une vitrine internationale où la conquête du plus haut niveau d'excellence sportive s'appuie sur les valeurs de respect de la personne humaine, de fair-play et de responsabilité individuelle dans la prise de risque maîtrisée.

INTRODUCTION

La Fédération Française de Voile (FFVoile) met en place une politique basée sur deux missions fondamentales, l'une orientée vers la compétition, la performance et le sport de haut niveau, l'autre vers l'apprentissage, la transmission, et la plaisance ludique.

LE SPORT DE COMPETITION ET LA PERFORMANCE :

La pratique régulière de la voile de compétition contribue à la santé et à l'équilibre physique et intellectuel des pratiquants. La FFVoile contribue au dynamisme économique et au rayonnement international de la France par les meilleures performances sportives dans les grandes compétitions internationales à la voile : Jeux Olympiques, courses au large, match racing et funboard. Cette mission orientée vers la performance intègre plusieurs dimensions :

- La navigation et l'entraînement en groupe pour s'améliorer par la confrontation au sein d'un club, permet des navigations conviviales et sécurisées,
- La participation régulière aux compétitions, quel que soit son niveau, même sans être propriétaire d'un voilier, ouvre des occasions de pratiques ludiques et de proximité, grâce aux flottes collectives,
- Le plus haut niveau mondial pour l'élite des régatiers, au sein du Parcours d'Excellence Sportive (PES), en accord et avec le soutien du Ministère chargé des sports, prépare les sportifs aux plus hautes performances.

L'APPRENTISSAGE ET LES PRATIQUES LUDIQUES :

La FFVoile contribue à des missions d'intérêt général par l'accès facilité et sécurisé du plus grand nombre à la pratique et au sport de la voile, facteur de santé et de bien-être. La voile véhicule les valeurs de solidarité entre les gens de mer, d'apprentissage de la responsabilité et de respect de l'environnement. Par son mode original d'arbitrage, l'initiation à et la pratique de la compétition à voile y ajoute une dimension supplémentaire d'éducation à la citoyenneté.

- L'initiation et le perfectionnement dans les centres nautiques labellisés FFVoile, permet à chacun un apprentissage adapté à ses capacités,
- Le jeu de la régates, ouvert à tous les initiés dans les clubs sportifs, offre un apprentissage accéléré et des acquisitions spécifiques,
- La croisière et la formation à la mer tout au long de la vie, en sécurité grâce à l'encadrement fédéral qualifié, conserve un lien maîtrisé entre l'homme et la nature.

La FFVoile contribue à forger une mentalité plus maritime à notre pays en formant un maximum de nos concitoyens à la navigation à la voile, de manière à ce qu'ils y éprouvent une joie de vivre, une santé renforcée et des occasions d'échanges passionnés avec leurs concitoyens par le développement d'un usage combiné de l'eau et du vent, mêlant les technologies les plus modernes aux rêves les plus ancestraux, en bonne harmonie avec la nature.

1- Bilan

1.1 L'HISTOIRE D'UNE INTEGRATION REUSSIE DE TOUTE LA VOILE

La Fédération Française de Voile (FFVoile) est une association sportive nationale de type loi 1901 habilitée par l'Etat. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des sports pour l'ensemble du sport de la voile.

La Fédération a fait, il y a plus de trente ans, deux choix fondamentaux :

- le premier, celui d'être la Fédération de la "Voile" et non plus du "Yachting à Voile", marquant ainsi son souhait d'ouverture à tous les publics, et au plus grand nombre,
- le second, celui de réunir toutes les formes de pratiques au sein de la même fédération : l'école de voile et les pratiques compétitives, les planches à voile et le "kiteboard", les habitables, le match racing et la course au large, le funboard et l'olympisme, la voile tradition, radiocommandée et virtuelle.

Plus récemment, dès les années 2000, la Fédération a fait le choix de la modernité, pour s'adapter aux évolutions annoncées : le développement des outils numériques (informatique et internet), puis du e-commerce (avec les outils adaptés), la formation concomitante de l'ensemble des acteurs (dirigeants et techniciens), l'engagement dans le développement durable (plan carbone, recyclage et éducation).

La FFVoile s'est également engagée dans l'organisation de grandes épreuves de course au large aux côtés des grands acteurs de ce domaine, améliorant sa position institutionnelle dans le secteur de la voile transocéanique et des circumnavigations.

Enfin elle a ouvert ses statuts pour accueillir les sociétés commerciales et les établissements publics et parapublics.

Pour réaliser cette politique ambitieuse la Fédération a su se doter de moyens humains, matériels et financiers grâce :

- à ses capacités d'appels à cotisations et de bonne gestion des fonds propres et publics ;
- aux aides publiques :
 - via le Ministère chargé des sports,
 - via les collectivités territoriales auprès des clubs affiliés (communes) et des autorités territoriales de la FFVoile (ligues régionales et comités départementaux),
 - via les appels d'offre de l'Union Européenne ;
- - au développement de partenariats privés.

La FFVoile est une fédération ouverte, démocratique et moderne, englobant toutes les formes de pratiques de la voile.

1.2 LA FFVOILE EN QUELQUES CHIFFRES (ETAT DES LIEUX 2012)

Aujourd'hui, la FFVoile conduit la France vers les premiers rangs des nations en matière de résultats sportifs mondiaux, tant en voile olympique qu'en funboard, course au large et match racing.

La Fédération représente une force sociale en rassemblant plus d'un millier de clubs affiliés, majoritairement associatifs, assurant une présence dans chaque département français, métropolitain et d'outre-mer. Ces clubs reçoivent plus de 800 000 pratiquants chaque année (découverte, initiation, perfectionnement, compétition) dont plus de 290 000 licenciés. Pour encadrer ces pratiquants, quelques 8000 dirigeants bénévoles actifs génèrent plus de 6 500 contrats de travail (2 600 équivalents temps plein), dont plus de 2 200 contrats permanents (CDI temps plein) et plus de 4 300 contrats occasionnels (saisonniers). Tous sont intégrés à la convention collective nationale du sport (CCNS). Le réseau des structures affiliées à la FFVoile constitue le premier réseau organisé d'employeurs de la prestation de services du secteur nautiques en France.

Le réseau des clubs de la Fédération représente également une force économique avec environ 150 millions € de budgets cumulés pour l'ensemble de ses associations affiliées, dont la moitié utilisée en masse salariale et l'autre moitié en acquisition de matériel nautique et frais d'organisation des activités. L'ensemble des clubs constitue un marché de renouvellement de flottes à usage collectif pour le grand nombre, rassemblant près de 55 000 unités pour plus de 65 000 places embarquées. La valeur cumulée de renouvellement de ce parc nautique approche les 90 millions €. Les flottes obsolètes génèrent un recyclage des déchets, métalliques et polymères, conformément aux engagements de développement durable de la FFVoile.

La Fédération et ses clubs représentent aussi une force sociale et citoyenne animée d'une volonté politique forte de participation démocratique, de parité, d'intégration et de formation tout au long de la vie. La FFVoile développe ainsi au sein de ses réseaux des formations à une navigation sécurisée, responsable et performante mais également un apprentissage citoyen de perfectionnement à la prise de responsabilité et de décision, au management de projets pour les dirigeants et l'encadrement technique des structures.

La FFVoile rassemble 1074 clubs affiliés dont soixante pour cent ont un label fédéral 292 000 titulaires d'un titre fédéral dont 81 000 licences club, 189 000 passeports voile et 22 000 licences temporaires. Au moins 400 000 stagiaires volontaires et 260 000 élèves initiés dans le temps scolaire ou lors de classes de mer bénéficient d'un apprentissage de la voile en club. Environ 140 000 pratiquants réguliers et occasionnels bénéficient d'un entraînement, d'un perfectionnement ou d'un accompagnement de leur pratique ludique.

Environ 10 500 épreuves sont inscrits en 2012 dans le calendrier sportif FFVoile, encadrés par un millier d'arbitres qualifiés et plusieurs centaines d'entraîneurs et d'animateurs sportifs. Quelques 35 000 compétiteurs classés ont participé à plus à 6 100 épreuves sportives organisées avec des résultats validés par la fédération. Parmi ces épreuves, 65 % en voile légère et 35 % se déroulent en habitable. Dix pour cent de ces épreuves figurent au rang national ou international (grade 3 et supérieur).

Fin 2012, la FFVoile inscrit 215 sportifs de haut niveau (SHN) en liste officielle du Ministère chargé des sports. Pour la durée de la dernière olympiade, les SHN de la Fédération ont ramené une médaille de bronze aux JO de Londres et 6 titres internationaux, dont un titre de champion du monde. Le tableau suivant montre la répartition des podiums et des titres internationaux lors des 4 dernières olympiades.

TABLEAU DE REPARTITION DES PODIUMS ET TITRES INTERNATIONAUX LORS DES 4 DERNIERES OLYMPIADES

Podiums et titres	1997-2000	2001-2004	2005-2008	2009-2012
Jeux Olympiques	0	2 dont 1 titre	3 dont 0 titre	1 dont 0 titre
Championnats du Monde dont Mondial ISAF (*)	13 dont 3 titres	12 dont 2 titres	12 dont 3 titres	9 dont 1 titre
Préolympique avant année JO	2 dont 0 titres	2 dont 0 titre	4 dont 0 titre	2 dont 1 titre
Championnats d'Europe	17 dont 5 titres	15 dont 4 titres	23 dont 3 titres	7 dont 2 titres
Jeux Méditerranéens	5 dont 1 titre	8 dont 2 titres	4 dont 2 titres	5 dont 2 titres
Championnats du Monde Jeunes ISAF	7 dont 1 titre	13 dont 1 titre	8 dont 3 titres	14 dont 3 titres

(*) Melbourne 1999, Cadiz 2003, Cascaïs 2007, Perth 2011

Fin 2012, la répartition des SHN sur les trois niveaux de performance s'effectue comme suit :

Liste SHN :	Volume :	Répartition :
Elite	45	21 %
Senior	95	44 %
Jeune	74	34,5 %
Reconversion	1	0,5 %
TOTAL :	215	100 %

En 2012, la FFVoile a désigné 36 directeurs de courses au large et piloté directement 50 courses (40 en voile légère et 10 en habitable). Pour les grandes courses et nombre de courses nationales, la Fédération gère les avis de course et l'arbitrage des épreuves.

2. LES PERSPECTIVES

La Fédération recherche simultanément à atteindre des performances de premier rang sur la scène internationale pour l'élite et à développer la pratique de la voile pour une majorité des populations résidentes et touristiques en France. Ces deux missions fondamentales se traduisent par une recherche d'objectifs performants, déclinés dans les différents secteurs d'activités. Chacun de ces objectifs concoure donc à l'une ou l'autre des deux missions retenues et parfois aux deux.

LA VOILE DE COMPETITION ET DE PERFORMANCE.

Afficher et atteindre les ambitions fédérales au meilleur niveau de la compétition internationale, c'est :

- accroître les performances internationales des sportifs de haut niveau en voile olympique,
- consolider la présence de la fédération dans la course au large et océanique,
- développer les performances internationales dans les pratiques de "glisse",
- développer des parcours d'excellence sportive respectueux de la personne.

L'APPRENTISSAGE ET LA PLAISANCE.

Développer la pratique de la voile et rassembler un maximum de pratiquants, c'est :

- initier chacun à une navigation autonome, responsable et performante,
- accroître le plaisir de naviguer d'un nombre croissant de pratiquants,
- améliorer la santé et le bien être par une pratique régulière du sport de la voile,
- développer une offre adaptée disponible sur les réseaux internet.

2.1 – Les objectifs liés aux deux missions fondamentales de la FFVoile

La liste des objectifs concourant à l'une ou l'autre des missions fondamentales de la FFVoile fait bonne place à des indicateurs de résultats aisément mesurables.

2.1.1 – Pour la voile en club, la compétition et la performance

Conformément à la catégorisation et à la gradation de la fédération internationale (ISAF), celle-ci définit les trois plus grands types d'épreuves internationales : les Jeux olympiques (JO), la Volvo Ocean Race (course au large en équipage) et pour la France le Vendée Globe, enfin la coupe de l'America (match racing).

En référence à ces trois définitions, obtenir des résultats au plus haut niveau international pour l'olympiade, c'est :

- pour les JO de Rio en 2016, 10 séries qualifiées et une progression par rapport aux Jeux de Londres en 2012,
- pour les JO paralympiques de 2016, 2 podiums visés, en association avec la Fédération française handisport (FFH) et avec le concours de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN),
- pour les championnats du monde de séries olympiques, podiums et titres,

Projet 2013-2020
[11]

- pour les championnats du monde jeunes ISAF, podiums et titres,
- pour les courses au large en solitaire (Vendée Globe) et en équipage (Volvo Océan Race, circuit mondial), en cas d'engagement de voiliers français, classer des skippers et des équipiers préparés par la FFVoile dans le "top 5",
- pour la Coupe de l'America, préparation et aide à la sélection d'équipiers,
- pour le circuit mondial de funboard, podiums au classement mondial.

Pour la voile en club, la finalité fédérale est de rendre la vie d'un nombre croissant de pratiquants plus agréable, plus conviviale, plus proche de la nature et propice à la bonne santé tout au long de la vie. Cette finalité trouve à s'exprimer au travers des objectifs suivants :

- accroître le nombre de licenciés, en référence à l'évolution moyenne de l'ensemble des disciplines,
- rassembler un maximum de pratiquants au sein de manifestations sportives conviviales, en pratiques de proximité ou lors de déplacements soucieux d'économies d'énergie,
- rendre les championnats de France plus attractifs, lisibles et fédérateurs.

2.1.2 - Pour l'apprentissage, l'école de sport et la plaisance

Rendre la France plus maritime et respectueuse de la mer et des plans d'eau, dans le domaine de l'apprentissage, de l'école de sport et de la plaisance, se décline au travers des objectifs suivants :

- former et fidéliser toujours plus de pratiquants,
- élargir la pratique de la voile à de nouveaux publics,
- faciliter le passage de l'initiation à la découverte de la compétition,
- développer toutes les formes de pratique,
- développer le goût de l'apprentissage tout au long de la vie en matière de navigation sécurisée, de maîtrise des engins et de plaisir de la glisse,
- renforcer l'équilibre économique des structures affiliées et consolider l'emploi.

Ces objectifs trouvent un indicateur commun et global dans la recherche d'augmentation du nombre de licenciés de la Fédération. Des indicateurs spécifiques révèlent la fidélisation, l'élargissement à de nouveaux publics, le passage aux pratiques durables et passionnées et la formation tout au long de la vie, soit respectivement :

- le nombre annuel de renouvellement de licences,
- le nombre annuel de primo licenciés,
- le taux de licenciés pratiquants la compétition,
- le nombre de titulaires d'une licence club ayant préalablement acquis une licence temporaire ou un passeport voile,
 - le volume de participants aux sessions de perfectionnement ciblées pour la sécurité en mer, l'entraînement sportif, la navigation de plaisance, la glisse,
 - le nombre total d'emplois en équivalent temps plein (ETP),
 - le total annuel consolidé des coûts de fonctionnement des clubs, des CDV, des ligues et de la FF Voile, hors amortissements,

Projet 2013-2020
[12]

- le total consolidé annuel des investissements de ces mêmes entités.

2.2 - Les contributions volontaires de la FFVoile : santé, écologie, social, économie et éducation citoyenne.

Outre sa vocation première de développer le sport de la voile sous toutes ses formes, la fédération contribue aux progrès sociétaux, à l'éducation de la citoyenneté, à la santé, au bilan écologique et au développement économique du pays. Dans chacun de ces secteurs, la FFVoile se fixe des objectifs.

2.2.1 Contribution à la santé.

Pratiquée régulièrement, la voile améliore de façon non traumatisante les qualités physiques, aide à lutter contre le stress et renforce l'organisme à tout âge. Les objectifs de la Fédération dans le domaine de la santé sont :

- Pour les pratiques régulières : améliorer le bien-être par la pratique régulière du sport de la voile, sport de nature, à la sollicitation équilibrée (sport complet),...
- Pour les pratiques compétitives : prévenir les conduites à risques liées à la recherche de résultats, assurer un meilleur suivi médical et une meilleure prévention des risques.

2.2.2 Contribution écologique.

Le développement des pratiques à faible coût énergétique (réduction de la longueur et du nombre de déplacements, développement des flottes collectives, recyclage des matériaux polluants,...) contribue à l'effort national en la matière. Les objectifs de la FFVoile dans le domaine écologique sont :

- Améliorer le bilan carbone dû aux effets des déplacements humains et matériels,
- Innover pour diminuer l'effet de serre par des formules de rassemblements sur flottes collectives, par des bateaux de surveillance mus aux énergies douces, ...
- Sensibiliser les pratiquants par l'éducation au respect de l'environnement (faune et flore),
- Recycler les embarcations obsolètes (métaux, polymères, ...).

2.2.3 - Contribution sociale.

La recherche d'exemplarité des modes de gouvernance associée à un sport hautement formateur à la prise de responsabilité font de la voile un vecteur privilégié d'amélioration sociétal. Les objectifs de la FFVoile en matière sociale sont :

- Tendre vers la "parité femmes / hommes", tant dans la pratique du sport que dans sa gouvernance,
- Développer les compétences sociales et managériales par la formation à la prise de responsabilité,
- Faciliter l'accès de tous au sport de la voile (jeunes en difficulté, personnes handicapées,...).

2.2.4 - Contribution économique.

Le développement des pratiques de voile valorise l'usage touristique du pays, stimule l'industrie nautique et conforte les nombreux emplois d'accueil et de service liés à l'offre nautique. Les objectifs de la FFVoile dans le domaine économique sont :

- Tourisme : consolider les attraits nautiques par la découverte de la voile,
- Technologie : solliciter l'industrie et l'artisanat nautiques pour des innovations et améliorations techniques,
- Emploi : accroître et consolider l'emploi des entraîneurs, des moniteurs, des personnels d'accueil et des métiers périphériques.

2.2.5 - Contribution à l'éducation citoyenne.

La voile véhicule une culture propice au rapprochement des citoyens européens et à l'appropriation de règles internationales communes. Les objectifs de la FFVoile en matière d'éducation citoyenne sont :

- Culture : s'approprier par le sport de la voile la culture nautique et maritime européenne, ainsi que l'intérêt d'économies et de développement solidaire au sein de l'UE,
- Sécurité : apprendre des principes de précaution, de survie et de solidarité, indispensable pour la pratique de la voile et utiles en cas de catastrophes naturelles,
- Civilité : comprendre l'intérêt et s'approprier des règles sociales au travers des règles internationales de course à la voile.

*

La politique de la FFVoile se décline en objectifs mesurables, chacun rapporté à l'une ou l'autre des finalités ou contributions fixées. Chaque objectif ou projet ouvre la voie à des indicateurs :

- les indicateurs terminaux ou de réussite, comme ceux retenus avec le Ministère chargé des sports pour la convention d'objectifs (indicateurs d'atteinte de l'objectif),
- les indicateurs intermédiaires ou opérationnels déclinés dans les fiches projets de la FFVoile pour permettre aux acteurs de mesurer les effets des moyens d'actions et des leviers en cours de route vers l'objectif.

Le respect d'indicateurs de résultat dans les deux domaines du sport performance et du sport ludique constitue un engagement de la Fédération vis-à-vis du Ministère de tutelle et de l'ensemble des partenaires. L'établissement de ces indicateurs constituera un temps fort de travail collectif. Une collaboration avec l'INSEE permettra de consolider la méthode de construction des indicateurs et des chiffres clés.

En résumé, les objectifs prioritaires de la politique FFVoile pour l'olympiade sont :

- atteindre des résultats sportifs au meilleur niveau en 2016,
- moderniser et diffuser les offres d'apprentissage,
- développer les pratiques du sport en club et au quotidien,
- développer l'usage des flottes collectives en régate et en entraînement,
- renforcer les relations internationales,

Projet 2013-2020
[14]

- contribuer à la santé tout au long de la vie,
- améliorer la lisibilité des championnats nationaux,
- intégrer une gestion régulée du calendrier de la Course au large,
- contribuer à l'économie nationale et aux emplois en soutenant l'équilibre du secteur.

3. LES STRATEGIES

Fixer des objectifs observables dans les deux domaines de la performance et de l'apprentissage garantit une meilleure lisibilité des résultats recherchés, tant pour les partenaires de la FFVoile que pour les acteurs. Définir un cheminement retenu pour les atteindre permet de s'assurer de la convergence des efforts produits collectivement. La stratégie définie par la Fédération garantit à la fois la convergence des efforts de chacun des acteurs mais également, la cohérence entre les objectifs particuliers fixés aux uns et aux autres dans les deux grandes missions. Ainsi, chacun prend conscience de sa contribution à l'effort général et se trouve à même de corriger l'orientation de son action, si elle venait à s'écarter des finalités ou à en contrarier le cours, favorisant ainsi la cohésion de l'ensemble du mouvement associatif fédéral par sa participation à une politique commune au service du sport de la voile en France.

La stratégie globale pose les jalons communs à l'ensemble des responsables

3.1 La stratégie globale

La capacité d'action de la FFVoile conditionne la réalisation des deux finalités précédemment citées.

Générer la performance, accompagner les pratiques de compétition, développer le sport ludique et l'apprentissage demandent à adapter les formations de l'encadrement technique, à développer l'accompagnement à la prise de responsabilité, à impliquer la FFVoile dans la certification des compétences, des savoir-faire, des matériels et des structures. Cela se traduit pour la Fédération par les objectifs stratégiques suivants.

- **L'adaptation aux évolutions des fonctions techniques** : en développant des compétences de "chef de projets", d'accompagnateurs-conseils ("coaches"), de "manager d'équipes", de "chef de projet de consolidation, de développement et d'ancrage territorial du club sportif", avec des dispositifs de formation continue innovants (INSEP, ENVSN et autres prestataires sélectionnés) ;
- **L'accompagnement des dirigeants sportifs** : détecter, former et accompagner les dirigeants sportifs à fort potentiel, en particulier les femmes, les jeunes et les nouveaux élus, dans un environnement associatif et institutionnel en pleine évolution;
- **La consolidation des certifications fédérales renouvelées** : entraîneur, moniteur, arbitre, jugeur et la recherche de solutions innovantes pour le développement des clubs et l'implication accrue des jeunes et des femmes (animateurs sportifs, aides moniteur et entraîneur, jeunes arbitres et jeunes dirigeants) ;
- **L'implication dans les certifications délivrées par l'Etat** : contribution à la conception (programmes et suppléments aux diplômes), positionnement du Directeur technique national (avis, attestations, certification), implication des cadres techniques, détection, orientation et conseils aux candidats ;
- **La certification des savoir-faire** : habilitation des compétences et des structures, démarche de certification des services aux adhérents dans les clubs ;
- **L'engagement dans le numérique** créant le lien entre les envies de pratique et leur réalisation (communication des offres de pratique via internet), entre l'imaginaire et la réalité, entre la voile virtuelle (radiocommandée ou transocéanique sur internet) et la voile réelle (routage, positionnement, traçage).

L'intégration renforcée dans la vie économique nationale suppose d'abord un effort constant d'offres nautiques pour maintenir le nombre d'emplois générés par l'activité d'apprentissage de la voile, et une consolidation de tous les instants des actions liées aux partenariats. Cela se traduit pour la FFVoile par les objectifs stratégiques suivants.

- **Accompagner les clubs en matière d'offres nautiques renouvelées et de bonne gestion des personnels et des publics** : par le développement d'une offre via internet, une réflexion approfondie autour des services et la formation de l'encadrement des nouvelles offres de service ;
- **Développer et consolider les partenariats** : par la recherche permanente d'objectifs partagés ;
- **Engager des conventions en "recherche et développement" (R & D)** : en lien avec l'industrie nautique et les entreprises artisanales françaises dans le domaine de la performance et de la construction nautique pour le grand public ;
- **Contribuer à la conception et coordonner la diffusion d'une offre de matériels nautiques adaptés aux besoins des structures d'accueil** : clubs sportifs, écoles de voile et de croisière, ...

La capacité d'action de la FFVoile reste un objectif stratégique et une condition de la réussite. Elle intègre le développement des compétences, une structuration durable, des relations nationales et internationales pérennes, et une économie des ressources équilibrée.

3.1.1 - Améliorer les compétences de l'encadrement :

- Accueillir des volontaires pour soutenir les actions des clubs,
- Former et certifier les compétences utiles aux deux missions fondamentales de la FFVoile,
- Accompagner les acteurs dans la prise de responsabilité par un mode de management participatif et responsable,
- Conseiller les structures en matière de développement et de gestion des ressources humaines,
- Poursuivre l'effort de formation concomitant des techniciens et des dirigeants.

3.1.2 - Instaurer une structuration durable et équilibrée :

- Mettre en place une bonne gestion financière, transparente et lisible,
- Développer l'informatisation des procédures et des routines par :
 - la gestion automatisée des tâches,
 - l'amélioration et la sécurisation de la gestion informatique,
 - la formation des utilisateurs, clé de la réussite ;
- Etendre l'effort de communication interne et externe :
 - la diffusion et la gestion de l'information, particulièrement ceux utilisés par les jeunes pratiquants,
 - la communication vers les clubs via internet ;
- Améliorer la structuration territoriale FFVoile :
 - Etudier d'éventuels redécoupages territoriaux en relations avec les collectivités territoriales, découpages plus adaptés à la réalité géographique et sociale,

- Expérimenter régionalement des concepts innovant de diffusion des licences et d'adhésion à un club du plus grand nombre de pratiquants ;
- Augmenter le nombre des titulaires de titres fédéraux par la fidélisation des licenciés (18 à 25 ans en priorité) et par la recherche de nouveaux publics (féminines, plaisanciers, résidents de proximité).
- Poursuivre l'intégration de la commission médicale à la vie sportive de la fédération, au plus haut niveau et dans la vie sportive courante.

3.1.3 - Instaurer des relations nationales pérennes :

- Participer à la gouvernance du mouvement sportif français (CNOSF),
- Participer aux actions de mutualisation menées par le CNOSF,
- Contribuer à la mission coordonnée par le Conseil supérieur de la navigation de plaisance (CSNP),
- Renforcer les relations avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM),
- Participer à la mise en place et à l'évolution du dialogue social au sein de la branche du sport (CCNS, COSMOS et CNEA, intéressement des salariés de la Fédération),
- Maintenir les relations avec le Ministère de la défense et la Marine nationale,
- Soutenir le réseau France stations nautiques,
- Continuer à développer les excellents rapports avec la Fédération des industries nautiques (FIN), la Fédération des ports de plaisance (FPP) qui siègent au Conseil d'administration FFVoile,
- Développer le partenariat avec les entreprises françaises (groupe Banque Populaire, Volvo Automobiles France, Marine Pool,...),
- Augmenter le nombre et la satisfaction des partenaires en utilisant les retombées des épreuves les plus médiatiques,
- Accroître l'intégration de la FFVoile et de ses membres (clubs affiliés) dans la vie sociale et économique du pays,
- Inscrire le maximum d'activités dans la logique du développement durable,
- Participer aux conseils maritimes de façades.

3.1.4 - Participer activement aux instances internationales :

- Augmenter le nombre et le positionnement des dirigeants de la FFVoile au sein des instances délibératives et techniques de la Fédération internationale de voile (ISAF) et de la Fédération européenne de voile (EUROSAF),
- Répondre à des appels à projets dans le cadre des programmes de l'Union européenne par exemple "Socrates" (Leonardo, Erasmus, ...).

3.2 La stratégie déclinée pour les deux missions fondamentales de la FFVoile

Les pratiques en club, la compétition et la recherche de performance supposent d'adapter la préparation aux exigences modernes de la haute performance, d'anticiper la formation de la relève, de détecter et d'accompagner les sportifs de haut niveau. Mais la consolidation des pratiques en club et

de proximité demandent tout autant d'exigence dans la définition des axes stratégiques, de même que les objectifs d'enseignement, d'apprentissage et de développement de la plaisance.

3.2.1 – La stratégie pour les pratiques en club, la compétition et la performance

a - La stratégie pour la performance du sport de haut niveau

La politique du haut niveau est un enjeu national. Il s'appuie sur une cohérence des dispositifs depuis la formation des jeunes régatiers, jusqu'à l'accompagnement vers la haute performance, en passant par des dispositifs structurant de détection, de sélection, de délégation et de préparation des grandes échéances internationales. Pour ce faire, la FFVoile se dote d'une commission du sport de haut niveau qui rassemble l'ensemble des forces vives de la fédération dans tous ces domaines.

Les axes stratégiques sous tendus par cette mission de la FFVoile se traduisent dans cinq directions :

- **des résultats sportifs internationaux obtenus dans le respect des valeurs sportives fondamentales** : dans la lutte contre le dopage, le suivi médical et l'accompagnement sanitaire préventif, mais également dans l'intégration socioprofessionnelle des sportifs de haut niveau (SHN), en renforçant le partenariat et le mécénat;
- un rayonnement **consolidé au sein des instances sportives internationales** : des arbitres reconnus de haut niveau, des représentants français dans les instances internationales et l'organisation de grandes épreuves internationales en France, avec une priorité pour les épreuves récurrentes ;
- **une détection et une formation permanente de la relève sportive** : podiums individuels aux championnats d'Europe (EUROSAF) et du monde jeune ISAF et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse ;
- **une actualisation du Parcours d'excellence sportive (PES)** : appuyé sur les Centres d'excellence sportive (CEN), incluant les clubs labellisés "haut-niveau" et le suivi permanent des SHN au sein des CEN (suivi médical, études, préparation, matériels,...) ;
- **des innovations dans le "double projet" (sportif et social)** : avec un suivi socioprofessionnel plus adapté, plus concentré et mieux individualisé face à une exigence sportive internationale accrue.

L'expression concrète des objectifs stratégiques de la FFVoile pour le sport de haut niveau se déclinent en :

- la mise en place le Parcours d'Excellence Sportive (PES), conforme aux objectifs du ministère chargé des sports et aux ambitions de la Fédération (validé en Conseil d'administration),
- poursuite de la rénovation du dispositif national de détection de la FFVoile,
- en complément de la Semaine olympique française (SOF), candidater dans les années à venir pour l'organisation des plus grandes épreuves internationales en voile légère et en habitable, Accompagner un éventuel défi français pour la coupe de l'America par la formation d'équipiers,
- poursuite et amplification de l'implication de la FFVoile dans la Course au Large et Océanique :
 - 1) par le développement d'un groupe d'arbitres dédiés et formés à cette tâche et d'une fonction de Directeur de Courses,

- 2) par l'implication des compétences de la FFVoile auprès des organisateurs privés de courses à la voile.
- dans le cadre du haut niveau globalisé, accompagner la récente Equipe de France de funboard.

b - La stratégie pour les pratiques de voile en club et la compétition

Pour la voile en club et la compétition du plus grand nombre, les objectifs stratégiques de la FFVoile sont :

- développer les pratiques de régates simples, de proximité et au quotidien ;
- accroître le nombre de pratiquants, en ciblant particulièrement les jeunes adultes, les féminines et les plaisanciers,
- rassembler un maximum de participants lors de manifestations sportives grâce au partage de matériels par la création et le développement des flottes collectives,
- rendre les championnats de France plus attractifs, en les simplifiant et en les hiérarchisant.

3.2.2 – La stratégie pour le développement de l'apprentissage, de l'école de sport et de la plaisance.

Cette finalité impose d'adapter de nouvelles offres et formes de pratique pour tout âge et tout public, de développer la finalité sportive des écoles de voile et de sport. Les axes stratégiques sous tendus par cette finalité se traduisent dans trois secteurs.

- **Le plus large accueil des publics scolarisés** : la contribution de la FFVoile et des clubs affiliés à l'intégration des publics en difficulté s'opère par le maintien du plus large accueil des publics scolaires au sein des clubs, avec un projet éducatif inscrit dans les programmes scolaires officiels, intégrant les zones urbaines sensibles (ZUS) au sein des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ;
- **L'accueil des autres publics scolarisés et étudiants** : les collèges, les lycées et les universités ;
- **Un accueil adapté des personnes à mobilité réduite** et autres handicaps, notamment par des actions coordonnées mixtes (valides / handicapés) ;
- **Une offre de services adaptée aux plaisanciers** ;
- **Une formation à la gestion économique.**

Les efforts réalisés pour la simplification des compétitions locales doivent profiter à l'ensemble des membres de la Fédération, pour la pratique de compétitions plus simples et ludiques, d'où une stratégie visant à faciliter le passage vers une activité autonome et régulière, avec une vraie économie de moyens et de déplacements :

- Poursuivre et amplifier l'accueil des scolaires, incluant les jeunes en situation difficile, en zone urbaine sensible, afin d'ouvrir la pratique de la voile au plus grand nombre et contribuer à l'éducation citoyenne,
- Poursuivre et amplifier l'accueil des pratiquants handicapés,
- Faciliter le passage de l'école de voile à l'école de sport,
- Développer l'organisation de compétition locales et de bassin (grade 5b et 5c)
- Utiliser les règles simplifiées de la régates pour faciliter l'accès des plus jeunes à la pratique compétitive,

Projet 2013-2020
[20]

- Former des “jeunes arbitres“ parmi les jeunes régatiers afin de les éduquer au respect et à l'application des règles de course pour améliorer leurs performances,
- Baisser le coût financier et environnemental de la pratique, grâce à des solutions innovantes, par exemple en créant des flottes collectives en voile légère comme en habitable,
- Valoriser l'évolution des voiliers et des pratiques parmi les plus modernes, en association avec la Fédération des industries nautiques (FIN) et la Fédération des ports de plaisance (FFP).
- Prendre en compte les pratiques virtuelle de la Voile (courses virtuelles sur Internet, développement des connaissances,...).

Conclusion

Ce document présente la politique générale de la FFVoile dans ses orientations globales. Celle-ci a ensuite vocation à être déclinée par les différentes instances de la fédération :

- les départements, missions et commissions de l'autorité nationale,
- les ligues régionales et des comités départementaux.

L'ensemble de ces déclinaisons sous forme de projets constitue la concrétisation de la présente politique générale. Chacun peut ainsi constater la cohérence du tout et le rapport de chaque objectif à l'une ou l'autre des deux missions fondamentales de la Fédération :

- le sport en club, la compétition et la performance,
- l'apprentissage, l'école de sport, la plaisance et la voile ludique.

Ainsi structurées, les pratiques de la voile s'inscrivent dans une vision du sport moderne, apte à s'adapter à l'évolution des demandes sociales et des attentes institutionnelles, incluant les finalités de santé publique, d'éducation et de respect de l'environnement.

L'avenir de la voile réside dans l'aventure partagée, au sens premier des deux termes, c'est à dire de la découverte et de l'échange d'expérience. Cet avenir s'appuie sur les valeurs communes aux acteurs et aux adhérents de la FFVoile, valeurs d'initiation, de solidarité, d'authenticité et de conquête. Ces valeurs se transmettent de ceux qui savent à ceux qui découvrent, des plus expérimentés aux plus novices, de ceux qui réalisent des performances à ceux qui cherchent à les dépasser.